

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2006 - Convocation du 16/03/2006
Compte rendu affiché le : 31/03/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mlle Sylvie VEYRIER

Présents : M. LAFFLY; M. FAURE; M. CHATUT; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT

Absents représentés : Mme GUERIN (pouvoir à Mme GLATARD); Mme DESVIGNES (pouvoir à Mme MARMONIER); Mme WYMANN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme BOUHEY (pouvoir à M. GONDELAUD)

Absents excusés : M. POINT; Mme BROSSARD; Mme BERRA; M. FERNANDES

Absents : Mme LABASOR; M. BOUREZG.

Ref: CC

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 29 |
| Présents | 19 |
| Votants | 23 |

Objet : Programmation des actions 2006

Dans le cadre de la politique de la ville, la commune de Neuville est partenaire du contrat permettant la réalisation d'actions dans les domaines choisis par la ville.

Pour 2006, il convient d'arrêter le contenu de la programmation de base définie dans les tableaux joints en annexe.

Une délibération formelle de l'assemblée est nécessaire pour permettre la pérennité des actions en cours.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le contrat de ville,
- **CONSIDERANT l'intérêt de poursuivre les actions menées dans le cadre de la politique de la ville,**
- **ADOpte la programmation 2006 définie dans le tableau annexé à la présente délibération,**
- **DIT que les recettes comme les dépenses permettant la réalisation des actions menées dans le cadre de la politique de la ville sont prévues au budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 23 mars 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 14/04/2006
Publication ou affichage du 14/04/2006
Paul LAFFLY,
Maire.